



Carbure de Silicium Noir ou Vert

Société :
A.G.P. SAS
20, avenue Reille
75014 PARIS
Tel. +33 (0) 1 45 89 84 44
Fax +33 (0) 1 45 89 66 54
E-mail : contact@agp-abrasifs.com

1 – Identification du Produit

Nom du Produit : Carbure de Silicium
Description : SIC
REACH n° : 01-2119402892-42-0014

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Utilisé pour les matériaux réfractaires, abrasifs, les additifs dans l'industrie sidérurgique et l'industrie chimique.

Utilisations déconseillées : Autres que celles identifiées ci-dessus.

2 – Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Règlement CLP EC 1272/2008 : Non classé

OSHA GHS (US) : Non classé

Éléments d'étiquetage

Pas nécessaire selon le règlement CE 1272/2008 et OSHA GHS (US).

Autres dangers

Le SiC ne remplit pas les critères de la classification PBT ou vPvB.

NFPA classification : Réactivité : 0
Inflammabilité : 0
Santé : 0

WHMIS : Non dangereux

3 – Composition / Information sur les Ingrédients

Contient du SiC (EC N° 206-991-8, CAS N° 409-21-2) à hauteur de 75-99 %.

Contient des traces de C, Si, Fe₂O₃, CaO, MgO et de la silice cristalline dont le pourcentage de particules Respirables n'excède pas la limite de classification (< 0.1%).

4 – Premiers Secours

Premiers secours

Inhalation :	Aucune mesure particulière à prendre.
Contact avec la peau :	Aucune mesure particulière à prendre. Irritant physique, tout contact prolongé pourrait écorcher la peau. Consulter un médecin si la gêne persiste.
Contact avec les yeux :	Rincer abondamment à l'eau claire. Irritant mécanique, tout contact prolongé pourrait provoquer des larmes et irritations. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Ingestion :	Aucune mesure particulière à prendre.

Principaux symptômes et effet, aigus et différés

Pas applicable.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers différés

Aucun traitement particulier n'est requis.

5 – Mesures de Lutte contre l'Incendie

Moyens d'extinction

Information générale :	Non inflammable.
Moyens d'extinctions appropriés :	Le produit est compatible avec tous les moyens de lutte contre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de danger particulier résultant de la substance elle-même, des produits de combustion, des émanations gazeuses.

Conseils aux pompiers

Protection des intervenants :	Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.
Méthodes particulières d'intervention :	Ne nécessite pas de méthode particulière.

6 – Mesures en cas de Dispersion Accidentelle

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Éviter l'émission de poussière, porter un masque jetable contre les poussières (P2 minimum).

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le déversement dans le réseau d'égouts, les lacs ou les cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement et jeter conformément à la réglementation.

Références à d'autres sections

Voir Section 8 et Section 13.

7- Manipulation et Stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures techniques :	Assurer une bonne ventilation des locaux. Minimiser la formation de poussière.
Précautions à prendre :	En cas d'opération générant de la poussière, port de masque anti-poussière, type FFP2 ou FFP3.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.

Pas de précaution particulière.

Utilisations finales particulières

Voir Section 1.

8 – Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

Paramètre de contrôle :

	8 h TWA (mg/m ³)	
	Poussière inhalable (total)	Poussière respirable
France	10	5 (aérosol respirable)
Allemagne (TRGS 900)	10	1.25
USA (ACGIH)	10	3

Contrôle de l'exposition :

Symboles de sécurité :



Contrôles techniques appropriés :

Fournir une bonne ventilation. Retirer les vêtements contaminés. Se laver avant de changer de poste de travail, de manger, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Des équipements de douches oculaires et des douches d'urgence doivent se trouver sur le lieu de travail.

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection anti-poussières s'il y a risque de contact avec les yeux.

Protection des mains : Utiliser des gants de protection s'il y a risque de contact avec la peau.

Protection respiratoire : Si nécessaire, masque respiratoire de type FFP2, FFP3.

9 – Propriétés Physiques et Chimiques

Forme	Poudre, grain	Danger d'explosion	Non applicable
Couleur	Vert, noir, gris	Limites d'explosivité	Non applicable
Odeur	Inodore	Tension de vapeur	Non applicable
Point d'éclair	Non applicable	Masse volumique	Environ 3.2 g/cm ³
Inflammabilité	Non applicable	Masse volumique apparente	(700-1700) kg/m ³
Température d'inflammation	Non applicable	Solubilité dans l'eau	Quasi insoluble
Auto-inflammabilité	Non applicable	pH	Non applicable
Propriétés oxydantes	Non applicable	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non applicable

10 – Stabilité et Réactivité

Réactivité :	Pas de réactivité.
Stabilité chimique :	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation préconisées.
Possibilité de réactions dangereuses :	Pas de réaction dangereuse connue.
Conditions à éviter :	Non applicable.
Matériaux incompatibles :	Non applicable.
Produits de décomposition dangereux :	Non applicable.

11 – Informations Toxicologiques

Informations générales : Aucun effet dangereux connu dans des conditions normales d'utilisation du produit.

(Les sortes non fibreuses de SiC, parfois désignées sous le nom de particules "angulaires" sont de forme irrégulière. Ces particules peuvent être respirables ou non-respirables. Les formes non fibreuses de SiC sont très peu toxiques pour l'homme et les animaux de laboratoire. Le TLV-TWA pour les sortes non fibreuses se situe donc au niveau des particules très peu solubles, spécifiées d'aucune autre manière (PNOS), c.-à-d. 10 mg/m³ pour les particules inhalables, et 3mg/m³ pour les particules respirables.» (ACGIH Toxicology review 2001))

- | | |
|-------------------------------------|---|
| (a) Toxicité aigue : | Sur la base des données disponibles, aucun effet néfaste n'est connu. |
| (b) Irritation : | Sur la base des données disponibles, aucun effet néfaste n'est connu. |
| (c) Corrosion : | Sur la base des données disponibles, aucun effet néfaste n'est connu. |
| (d) Sensibilisation : | Sur la base des données disponibles, aucun effet néfaste n'est connu. |
| (e) Toxicité de dose répétée : | Sur la base des données disponibles, aucun effet néfaste n'est connu. |
| (f) Cancérogène : | Sur la base des données disponibles, aucun effet néfaste n'est connu. |
| (g) Mutagène : | Sur la base des données disponibles, aucun effet néfaste n'est connu. |
| (h) Toxicité pour la reproduction : | Sur la base des données disponibles, aucun effet néfaste n'est connu. |

12 – Informations Ecologiques

Toxicité :	Sur la base des données disponibles, aucun effet néfaste n'est connu.
Persistance et dégradabilité :	Chimiquement inerte et insoluble dans l'eau. Séparation par procédés physiques (sédimentation, filtration, etc).
Potentiel de bioaccumulation :	Pas de possibilité connue.
Mobilité dans le sol :	Pas de problème environnemental connu.
Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Pas de substance PBT ou de vPvB.
Autres effets néfastes :	Aucun problème d'environnement connu, lorsque la manutention et le traitement sont conformes aux usages industriels courants.

13 – Considérations Relatives à l'Élimination

Méthodes de traitement des déchets

Produit :	N'est pas classé déchet dangereux. Tenir compte des réglementations locales.
Emballage :	Les emballages doivent être totalement vidés. Le recyclage des emballages usagés est conseillé.

14 – Informations Relatives au Transport

Numéro UN :	Non applicable, produit non dangereux.
Nom du transport UN :	Non applicable, produit non dangereux.
Type de transport dangereux :	Non applicable, produit non dangereux.
Groupe d'emballage :	Non applicable, produit non dangereux.
Risque pour l'environnement :	Non applicable, produit non dangereux.
Précautions spéciales pour les utilisateurs :	Non applicable, produit non dangereux.
Transport en vrac en accord avec l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le code IBC :	Non applicable, produit non dangereux.

15 – Informations Réglementaires

Règlementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Le SiC n'est pas classé en tant que substance dangereuse.

L'étiquetage selon le règlement CE 1272/2008 et le OSHA GHS (US) n'est pas requis.

Toutes les substances sont listées dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act).

Aucune des substances n'est listée dans la Proposition 65 (Californie).

Évaluation de sécurité chimique

Non pertinente.

16 – Autres Informations

Restrictions d'emploi :	Ce produit ne doit pas être utilisé pour des manipulations autres que celles indiquées à la Section 1.
Remplace la fiche du :	16/02/2015
Information concernant les modifications :	Suppression des mentions des directives 67/548/EEC ET 1999/45/CE en sections 2 et 15. Modification des valeurs limites d'exposition pour l'Allemagne en section 8 en Lien avec les recommandations de SiCMA.
Note du fournisseur :	Les informations de cette Fiche de Données de Sécurité doivent être accessibles aux personnes manipulant ce produit.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention de l'utilisateur est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Étiquetage des produits SiC

Les membres de SiCMA ont établi sur une base volontaire une étiquette qui résume les principaux aspects de sécurité et d'hygiène lié à la manipulation des produits SiC.

English	Français	Deutsch	Español	中文	
Wear safety glasses; wash with large amount of water in case of eyes contact.	Utiliser des lunettes de sécurité; laver à grande eau en cas de contact oculaire.	Sicherheitsbrille tragen; Nach Augenkontakt mit viel Wasser auswaschen.	Utilizar gafas de seguridad. Lavar los ojos con abundante agua en caso de contacto ocular.	请佩戴防护眼镜；万一眼中浸入了碳化硅请用大量清洁水进行冲洗。	
Protective gloves are recommended.	Les gants de protection sont recommandés.	Schutzhandschuhe werden empfohlen.	Se recomienda el uso de guantes.	请佩戴防护手套。	
Minimize dust generation when handling & processing; comply with applicable dust exposure limits; if necessary use local exhaust ventilation and respiratory protection.	Eviter la production de poussières ; se conformer aux valeurs limites d'exposition ; si nécessaire utiliser la ventilation locale et la protection respiratoire.	Staubzeugung während der Handhabung u. Verarbeitung vermeiden; die gültigen Staubbelastungsgrenzen einhalten; wenn nötig lokale Absaugventilatoren und Atemschutz verwenden.	Evitar la generación de polvos; cumplir con los límites de exposición para polvos. Si fuese necesario, utilizar ventilación y protección respiratoria adecuada.	在搬运和加工过程中请尽可能减少粉尘产生；不同工作现场应遵循与工作现场相适应的有关粉尘暴露限制规定；如果必要，请尽量使用移动通风排气装置，佩戴防护口罩。	
Products may contain traces of respirable crystalline silica far below the 0.1% regulatory limit.	Ce produit peut contenir des traces de silice cristalline alvéolaire, bien en dessous du seuil réglementaire de 0.1%.	Produkte können Spuren weit unterhalb des vorgeschriebenen Grenzwertes von 0.1% der einatembaren kristallinen Kieselsäure enthalten.	Los productos pueden contener trazas de silice cristalina respirable por debajo del límite admisible del 0.1%.	产品可能含有微量可吸入的低于正常规定0.1%的硅粉。	
Refer to Material Safety Data Sheet (MSDS).	Consulter la Fiche de Données de Sécurité.	Siehe Sicherheitsdatenblatt.	Consultar las hojas de seguridad del material.	参见产品的相关化学品安全技术说明书。	